



Espace Public Numérique Mobile

L'informatique accessible à tous et partout

L'EPNM est labellisé par la Région de Bruxelles-Capitale.



Un EPNM, c'est quoi ?

Dans un contexte de l'interconnectivité et du tout numérique, accéder à l'outil informatique est désormais indispensable. Autant pour les enfants, jeunes, professionnels, chômeurs ou pensionnés, la maîtrise de l'informatique est désormais un passage obligé. Les Nouvelles Technologies de Communication et de l'Information (NTCI) ont pris une place de choix en rapprochant les usagers, facilitant l'accès à l'information, la culture et les loisirs.

De plus en plus d'usagers utilisent l'informatique, mais beaucoup éprouvent des difficultés pour se familiariser avec l'ordinateur, la tablette et le smartphone. Naviguer sur internet, envoyer des e-mails, créer un compte sur les réseaux sociaux, saisir et traiter un cv, consulter des offres d'emploi, etc. ce sont autant de pratiques courantes mais hélas pas évidentes pour tout le monde.

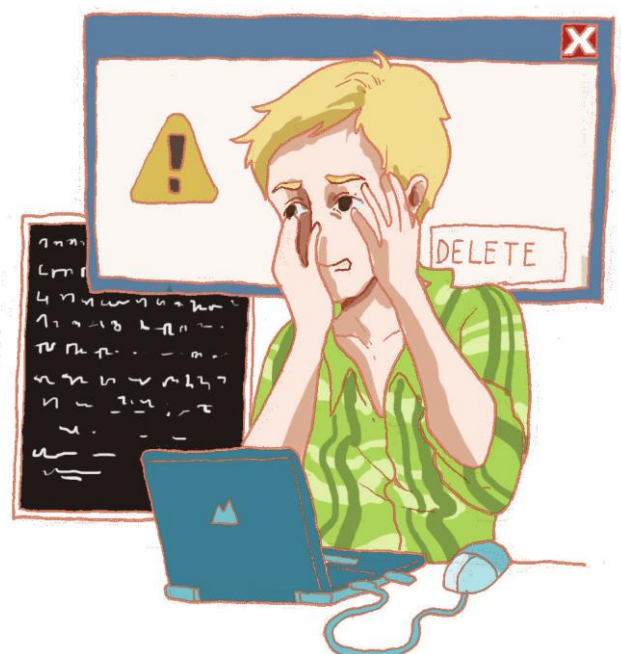
Face à ces besoins manifestes, l'asbl Espace Cultures et Développement propose une alternative : créer un Espace Public Numérique à vocation mobile, qui n'est rien d'autre qu'un espace d'apprentissage des pratiques et usages du numérique.

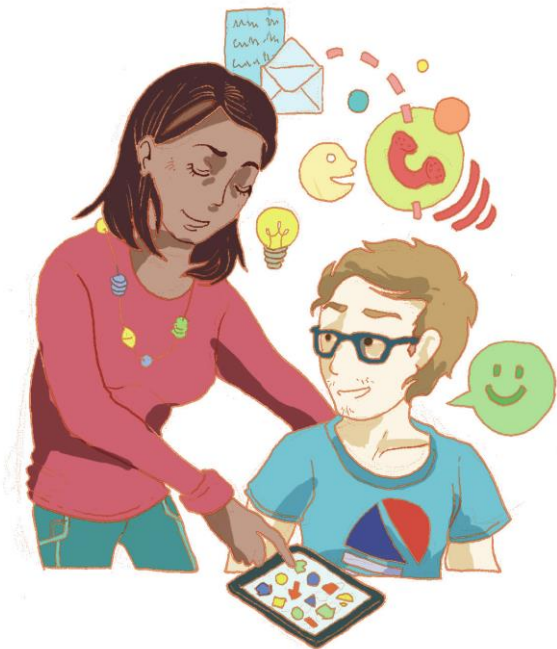
L'EPNM est une autre manière de démocratiser l'accès à l'outil informatique en inversant le processus d'apprentissage pour permettre aux usagers de bénéficier de la mobilité du potentiel de connaissances.

Comment fonctionne l'EPNM ?

Mobilité, accessibilité et proximité constituent la spécificité de l'Espace Public Numérique Mobile (EPNM) s'inscrivant donc dans une démarche d'activités itinérantes selon la demande des partenaires hôtes. L'EPNM est constitué d'équipes de professionnels (formateurs, animateurs et techniciens) dotés d'équipements (ordinateurs portables, tablettes modulables et accessoires). L'EPNM offre à chaque participant un poste de travail pour groupe variant entre 10 et 12.

Pour les organisations hôtes, la formule de partenariat proposée exige d'abord l'adéquation des missions de formation et d'éducation garanties par une convention type. L'offre de partenariat est adaptée en fonction de l'orientation de chaque organisation bénéficiaire laquelle s'engage à garantir : un local équipé, et en prenant en charge les frais de fonctionnement (Internet, chauffage, électricité, nettoyage, etc.). Il revient aux partenaires de proposer un calendrier des formations, choisir les candidats et composer les groupes. Le contenu des formations est déterminé de commun accord avec la structure d'accueil.





L'EPNM, pour quel public ?

L'EPNM s'adresse à un public divers (mixité genre et culturelle), ciblant toutes les catégories d'âge (enfants, jeunes, adultes, seniors). Le dispositif touche également tout public désireux de parfaire ses connaissances en numérique et la digitalisation.

Pour les enfants et jeunes, l'EPNM propose des cycles d'initiation de base et de renforcement des compétences numériques sous forme d'activités extra-scolaires sur des modules d'E-learning, de programmation et de prévention.

Pour les organisations d'insertion socioprofessionnelles, le dispositif cible le public en accompagnement à l'emploi, en activation sociale ainsi que les NEET (jeunes ni à l'emploi, ni en formation, ni enseignement).

L'EPNM s'adresse aussi public en alphabétisation ou en apprentissage du Français Langue Etrangère.

Pour les professionnels, des formations de remise à niveau ou de perfectionnement en logiciels avancés et des modules spécifiques aussi proposées sous forme de formation en contenu.

L'EPNM, pour quels services ?

A public différent, offre différente de services. La vocation de l'EPNM est de fournir un service adapté dans les limites de ses compétences. Parmi la palette d'activités proposée, le dispositif propose un contenu basé sur l'initiation et le perfectionnement en élaborant des cycles répartis en modules thématiques. L'offre prend en compte également le profil des participants, le niveau d'étude et les objectifs du groupe.

L'objectif de l'EPNM est de réduire la fracture numérique en facilitant l'accès à l'outil informatique notamment :

- Offrir des services : accès, initiation, sensibilisation, formation,
- Garantir un accompagnement à la fois technologique, pédagogique et humain ;
- Garantir des animations par des formateurs qualifiés ;
- Mettre à disposition des infrastructures et des équipements performants ;
- Garantir l'accessibilité à des personnes à mobilité réduites, public inclusif ;
- Appliquer une tarification sociale et démocratique ;
- Garantir des prestations accessibles sur l'ensemble de la Région bruxelloise ;

L'EPNM, pour quel partenariat ?

L'EPNM s'inscrit dans une démarche de tarification sociale pour stimuler l'accès démocratique à l'outil informatique. La participation financière des usagers ou des organisations partenaires restent donc modestes. Cette tarification non dissuasive est de nature à motiver la participation du public vulnérable.

Une formule de partenariat souple et non contraignante est proposée aux partenaires hôtes. En fonction de leurs budgets et leurs attentes, une offre sur mesure est proposée à chaque partenaires. Une convention est signée entre les deux parties pour déterminer la durée et le contenu du partenariat.



Espace Cultures &
Développement asbl

Tél. : 02/425 65 85

Gsm 0494/76 44 46

N°d'entreprise : 0628.538.422

34A Rue du Gouvernement Provisoire 1000
Bruxelles

Compte BE34 0017 5682 4590 BIC GEBABEBB

Nos soutiens

